



Québec, le 22 avril 2005

Madame Jocelyne Beaudet
Membre additionnelle au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'aménagement d'un parc éolien à Murdochville par Énergie Éolienne Murdochville inc., et ce, à compter du 16 mai 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration

Québec, le 22 avril 2005

Monsieur Qussaï Samak
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

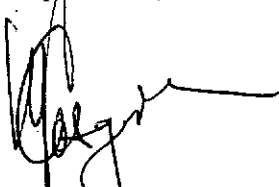
Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'aménagement d'un parc éolien à Murdochville par Énergie Éolienne Murdochville inc., et ce, à compter du 16 mai 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par M^{me} Jocelyne Beaudet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration



Québec, le 27 avril 2005

Madame Eugénie Lumengo Mbatika
Membre additionnelle au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'aménagement d'un parc éolien à Murdochville par Énergie Éolienne Murdochville inc., et ce, à compter du 16 mai 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par M^{me} Jocelyne Beaudet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

William L. Cosgrove

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration